



# DISCOURS DU MAIRE

## CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE

### DE LA VILLE DE PORTNEUF

14 novembre 2011

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette deuxième année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre Ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2011 qui s'achève, de la préparation du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations, c'est donc avec grand plaisir, qu'en collaboration avec les membres du Conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2011, 2012 et 2013 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2011. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2012 et du programme d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014.

#### L'exercice financier 2010

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2010, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la Ville de Portneuf s'élevait à 29 125 236\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2010

Résumé du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2010		
	Réel	Budget
<b>Revenus</b>	4 160 598	4 024 611
Dépenses de fonctionnement	-3 160 716	-3 242 687
Remboursement de la dette	-627 211	-573 406
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	-117 062	-102 322
Affectations	-41 696	-106 196
Déficit/surplus	213 913	0

#### L'exercice financier 2011

L'année 2010 s'est terminée avec un surplus de 213 913\$.

Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la Ville, telles la masse salariale, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présente de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2011.

À cause de la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier que le Conseil municipal tient à mener à bien afin de poursuivre son développement, soit celui de la **recherche en eau potable**, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, les travaux de recherche en eau potable n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous. Nous poursuivrons donc ce dossier prioritaire avec détermination en 2012.

Suite à la planification de la **réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> Avenue**, l'objectif a été atteint pour l'année 2011. Effectivement, les travaux sur la 1<sup>re</sup> Avenue et les rues transversales sont maintenant presque complétés. Je suis fier de pouvoir vous annoncer que le coût des travaux sera substantiellement plus bas que celui estimé. On parle ici d'une économie d'un peu plus d'un million de dollars par rapport aux estimés.

En 2010, le Conseil municipal a supporté financièrement le **Comité de la résidence portneuvienne**, par règlement d'emprunt 550 000\$ sur une période de 25 années, afin que suite au dévouement et au travail acharné du Comité, cette résidence soit construite et que nos aînés puissent continuer de résider à Portneuf, dans la collectivité où ils ont vécu. Les premiers locataires devraient pouvoir occuper leur logement dans le 1<sup>er</sup> trimestre de 2012.

Suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf, le 9 mars 2009, la Ville devait, dans un délai de 2 ans suivant cette dernière date, adopter un **plan et des règlements d'urbanisme** conformes aux objectifs de ce schéma. Le plan d'urbanisme est un outil qui planifie le devenir de notre Ville et assure un développement harmonieux du territoire.

Quant aux règlements d'urbanisme, ils viennent traduire l'aspect légal du plan d'urbanisme pour les usages autorisés ou non sur le territoire ainsi que fixer des conditions à l'émission des permis de construction. Depuis août dernier, les plans et règlements d'urbanisme sont maintenant à jour et uniforme à la grandeur de notre Ville.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» est présentement en suspens. Des démarches avaient été entreprises avec les autorités politiques fédérales suite à la décision de transport Canada de suspendre les démarches en vue d'une éventuelle cession du quai. Nous avons approché la nouvelle députée de Portneuf-Jacques-Cartier en vue de connaître les intentions à long terme de transport Canada dans ce dossier afin de nous guider dans la suite des événements.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» a suivi son cours en 2011. Les étapes pour la réalisation de ce dossier sont beaucoup plus longues que nous l'avions estimé au départ. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par Construction et Pavage Portneuf, afin qu'ils contournent le noyau villageois du Secteur Nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. La raison du caractère urgent qu'un tel dossier revêt, est la sécurité et la quiétude des gens de ces environs. En bref, la «Voie de contournement» est planifiée pour emprunter une partie du Transcontinental, pour ensuite contourner le Secteur Nord de la Ville par l'ouest, et finalement aboutir aux abords de l'autoroute 40. Nous avons donné mandat à des ingénieurs afin de nous réaliser une étude des coûts de la voie de contournement et nous ferons aussitôt que possible dans le 1<sup>er</sup> trimestre de 2012, une assemblée spéciale d'information sur le sujet.

Le dossier de la **COOP de santé Portneuf/Saint-Basile** a évolué en 2011 par le déménagement des locaux dans l'ancienne caisse populaire Notre-Dame de Portneuf. Le focus des dirigeants de la COOP pour 2012 sera d'intensifier la recherche et la « séduction » des médecins à venir pratiquer chez nous.

La Ville de Portneuf en collaboration avec divers organismes fera l'inauguration en novembre d'un nouveau **local de jeunes** qui sera situé dans l'un des locaux vacants du Carrefour municipal. C'est en collaboration avec « concert'action », la table action prévention jeunesse (TAPJ), le centre local de développement (CLD), le fond régional d'investissement jeunesse de la conférence régionale des élus et le comité jeunesse de Portneuf que ce projet pilote voit le jour. L'objectif est de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs. Ensemble, les jeunes pourront se bâtir des projets et/ou réaliser des actions communautaires dont ils seront fiers.

La Ville a encouragé en 2011 la mise sur pied d'une **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne avait pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent commerces-industries de petite à grande taille ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la Ville occupant un emploi travaillent dans une de ces entreprises. Cette campagne a connu un vif succès et la Ville étudie présentement la possibilité de reconduire cette campagne l'an prochain.

Je désire remercier les membres de **Portneuf 1861** pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans l'organisation des fêtes du 150<sup>e</sup>. Ces fêtes ont fait rayonner Portneuf dans toute la région en 2011. Bravo à toute l'équipe et un gros merci pour votre implication.

La Ville a entrepris en 2011 les débuts des travaux de l'élaboration d'une **politique familiale** qui inclut un volet «municipalité amie des aînés». Le but de cette politique sera d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs de partage et d'entraide.

Je profite de l'occasion pour remercier les **membres du conseil** qui m'assistent dans cette tâche importante d'administrer la Ville. Nos décisions se prennent toujours dans le respect, et ce malgré nos positions respectives dans les dossiers les plus délicats.

Je m'en voudrais de passer sous silence le bon travail de nos **employés municipaux**. Nous allons signer prochainement avec eux une nouvelle convention collective valide jusqu'en 2014 et je tenais à les remercier pour l'ouverture et la collaboration dont ils ont fait part lors de cette négociation.

Notre **service incendie** a réalisé 49 interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgences, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés, des visites à domicile et aussi la surveillance des niveaux des rivières. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux situations d'urgence. Un projet de centre de formation régional dans une de nos casernes de Portneuf a été présenté aux maires de la MRC afin qu'on puisse devenir la plaque tournante dans ce domaine dans la région.

Je remercie les **membres des comités de la Ville** (culture et embellissement, comité consultatif d'urbanisme, bibliothèques, office municipal d'habitation pour leur implication et leur disponibilité).

### Les résultats partiels pour l'année 2011

Tenant compte que l'année 2011 n'est pas complétée, je vous fais part, dans le tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations, au 31 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données au 15 octobre, pour les mois de novembre et décembre, reflète la réalité pour l'année 2011.

Pour l'année en cours 2011		
	31-10-2011	Budget
Revenus de fonctionnement	3 830 193	4 141 195
Dépenses de fonctionnement	-2 642 784	-3 298 900
Remboursement de la dette	-489 721	- 638 661
Affectations	-32 160	-203 634
<b>Solde</b>	<b>665 528</b>	<b>0</b>
Revenus d'investissement	3 173 321	2 297 936
Dépenses d'investissement	-1 236 710	-4 252 391
Affectations	69 879	1 954 455
<b>Solde</b>	<b>2 006 490</b>	<b>0</b>

## L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2011.

Dette à long terme Ville de Portneuf	Secteur		ensemble	Total
	sud	nord		
<b>Au 1 janvier 2011</b>	1 484 548	1 911 919	1 794 773	5 191 240
Financement en cours d'année	1 128 760		929 211	2 057 971
Remboursement	240 152	231 120	183 232	654 504
<b>Solde anticipé au 31-12-2011</b>	<b>2 373 156</b>	<b>1 680 799</b>	<b>2 540 752</b>	<b>6 594 707</b>

### Les dépenses excédant 25 000.00\$

Tel que le prévoit la Loi:

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000.00\$ taxes incluses sont :

- Gagnon Rochette & Associés Inc. 57 669,30\$ pour la couverture d'assurances de la ville;
- BPR : 186 423.08\$ dossier 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue financé par le règlement d'emprunt numéro 104-1;
- BMO Banque de Montréal 71 400,68\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt;
- MRC de Portneuf 153 334,24\$ pour notre quote-part;
- Ministre des finances 190 141.00\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 275 371,15\$ représentant la somme de la quote-part de la Ville de Portneuf et 19 627,81\$ représentant la somme pour les Serres du St-Laurent ;
- Construction et Pavage Portneuf contrat de 1 775 821,73\$ deuxième phase, travaux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue et rues transversales, financée par le règlement 104-1 ;
- Samson & Frères Ltée 51 422,04\$ forage pour recherche en eau financé par la taxe d'accise ;
- Société québécoise d'assainissement des eaux 101 292,40\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt
- Club Quad Nature Inc. 25 000.00\$ (remboursé à la Ville par une subvention)
- Portneuf 1861 29 220,\$ subvention fêtes du 150<sup>e</sup>

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000.00\$ avec un total de plus de 25 000.00\$ taxes incluses, en date du 31 octobre 2011:

- Agence du revenu Canada : 52506,98\$ remise pour impôt sur le revenu;
- Ministère du Revenu : 178 952,40\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Financière Banque Nationale du Canada : 62 628,22\$ paiement capital et intérêts sur règlements d'emprunt;
- Hydro-Québec : 156 468,77\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Bédard & Guilbault, 26 658,46\$ vérification comptable et autres services;
- Coop Univert (La) 56 106,16\$ essence, huile à chauffage;
- Mission HGE : 29 229,75\$ recherche en eau;
- Pavage R & R Inc. : 33 545,29\$ divers travaux de pavage;

## Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville, pour l'année en cours 2011. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

maire: 16 500.00\$  
 conseillers (ères): 5 500.00\$

La rémunération totale, pour l'année 2011, est de 49 500.00\$.

La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

## Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2011, en décembre 2010.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT									
	2011	2012	2013	Total		Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
<b>Administration générale</b>									
Informatique + ameublement	4 065	2 500	2 000	8 565		8 565			
Edifices municipaux	308 200	500 000		808 200		8 200	800 000		
<b>Sécurité publique</b>									
Équipement - service incendie	20 750	20 000	20 000	60 750		60 750			
<b>Voirie municipale</b>									
Amélioration des rues et routes	225 472	100 000	100 000	425 472			425 472		
Signalisation	7 000	5 000	5 000	17 000		17 000			
Véhicule			225 000	225 000			225 000		
Infrastructures 1re & 2e avenue	1 378 762	68 885		1 447 647			482 549	965 098	FCCQ
Voie de contournement	200 000	800 000		1 000 000			1 000 000		FCS
<b>Hygiène du milieu</b>									
<b>Aqueduc</b>									
Infrastructures 1re & 2e avenue	689 380	34 443		723 823			241 274	482 549	FCCQ
Clôtures puits	30 000			30 000		30 000			
<b>Egout</b>									
Infrastructures 1re & 2e avenue	1 378 762	68 885		1 447 647			482 549	965 098	FCCQ
<b>Loisirs &amp; Culture</b>									
Gymnase	8 432			8 432		8 432			
Parc récréonautique	10 000	5 000	5 000	20 000		20 000			
Culture et embellissement		32 500	20 000	52 500		52 500			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 260 823</b>	<b>1 637 213</b>	<b>377 000</b>	<b>6 275 036</b>		<b>205 447</b>	<b>3 656 844</b>	<b>2 412 745</b>	
Note générale : les investissements indiqués dans les années 2011, 2012 et 2013 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.									

## **Les orientations pour l'année 2012**

En collaboration avec un CPE de la région, nous avons l'intention de mettre en place des conditions favorables à l'implantation d'un centre de la petite enfance de type éco responsable sur notre territoire. Nous croyons que ce type d'installation serait un atout considérable pour notre ville afin d'attirer des jeunes familles à s'établir chez nous. Le gouvernement provincial a annoncé l'attribution de nouvelles places et nous comptons faire les représentations nécessaires afin de faire valoir notre candidature.

Une des priorités qui est ressortie de notre planification stratégique sera de retravailler l'image « marketing » et se monter un plan d'embellissement de la Ville sur quelques années. Nous croyons que ces mesures auront un effet d'entraînement, stimuleront le développement et favoriseront le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur Ville. La planification plus détaillée de la stratégie de développement résidentiel et commercial sera également au cœur de nos préoccupations.

La ville possède une portion de 3 658 hectares détachée de son territoire entre St-Léonard et Rivière-à-Pierre mieux connue sous le nom de la seigneurie de Perthuis. La Ville est en voie d'adopter un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble en vue de baliser le développement de ce vaste territoire forestier. Une telle planification vise la réalisation d'un développement cohérent, harmonieux et durable selon une vision globale du territoire à développer. La Ville travaille depuis plusieurs mois, en collaboration avec le propriétaire de ce territoire, à un développement de villégiature qui sera soumis au règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble et de ses critères particuliers.

La Ville désire avoir un portrait fidèle de la situation concernant les installations sanitaires des résidences non-desservies par le réseau d'égout afin de respecter l'obligation de se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées. À l'été 2012, une visite de ces propriétés est prévue et permettra de mesurer la performance de ces installations sanitaires et d'identifier le cas échéant, les mesures correctrices à apporter. Pour votre information, la régie régionale de gestion des matières résiduelles deviendra dès 2012 le mandataire de la collecte et du traitement des boues de fosses septiques pour la grande majorité des municipalités de la MRC de Portneuf.

## **Le budget 2012**

La préparation des prévisions budgétaires 2012 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2012 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre Ville, nous tiendrons une séance spéciale le 20 décembre 2011, pour l'adoption de ce budget.

## **Le maire**



*Nelson Bédard*

**SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**

		2010	2009	2008
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>				
<b>Voirie municipale</b>				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	2 769 \$	2 470 \$	2 215 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	5 105 \$	4 838 \$	5 553 \$
<b>Enlèvement de la neige</b>				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	1 023 \$	1 319 \$	2 043 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	1 130 \$	1 424 \$	2 090 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
<b>Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution</b>				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	5	2,8902	5,7837	5,7837
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	3 043\$	3 449 \$	3 434 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	7 008\$	7 307 \$	7 182 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	0,11\$	0,11 \$	0,08 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	0,14\$	0,14 \$	0,10 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,26\$	0,33 \$	0,32 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	0,59\$	0,69 \$	0,67 \$
<b>Traitement des eaux usées et réseaux d'égout</b>				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	0,14\$	0,12 \$	0,12 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	0,41\$	0,37 \$	0,34 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	916\$	742 \$	774 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	5 206\$	4 965 \$	4 887 \$
<b>SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE</b>				
Pourcentage du service de la dette	16	26,25%	26,36 %	23,58 %
Pourcentage d'endettement	17	24,64%	22,38 %	21,81 %
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	1,83%	1,40 %	2,64 %
Effort de formation par employé	19	27,36h	21,27 h	120,68 h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	20,00h	35,00 h	120,00 h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	13,33%	15,38 %	0,00 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges